

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROSAIRE

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

### RECETTES :

Taxes	795 340.00 \$
Paiements tenant lieux de taxe	4 262.00 \$
Droits sur mutations immobilières	8 000.00 \$
Droits sur carrières	36 000.00 \$
Subvention gouvernementale pour l'entretien local	77 106.00 \$
Subventions conditionnelles	24 823.00 \$
Autres ( Gesterra, Politique familiale )	5 300.00 \$
Postes	6 000.00 \$
Subvention gouvernementale pour les infrastructures locales	122 000.00 \$
Vente de terrains	70 407.00 \$
Règlement d'emprunt	313 500.00 \$
Autres recettes de source locale	47 100.00 \$
T.V.Q. à recevoir	17 800.00 \$
Appropriation du surplus	146 000.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 673 638.00 \$</b>

### DÉPENSES :

Administration générale	302 104.00 \$
Sécurité publique	180 354.00 \$
Transport	146 205.00 \$
Hygiène du milieu	125 500.00 \$
Urbanisme	58 711.00 \$
Édifice loisirs & culture	106 468.00 \$
Emprunts & frais bancaires	104 296.00 \$
Affectations	650 000.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 673 638.00 \$</b>

<b>Taux de la taxe foncière:</b>	<b>0,81/ 100. \$</b>
Ordures, recyclage, putrescibles:	Résidence: 259.00 \$
	Chalet: 130.00 \$
<b>Taxe d'eau :</b>	
- résidence et garage commercial :	260.00 \$
- piscine et spa :	50.00 \$
- salon de coiffure :	50.00 \$
- pépinière :	75.00 \$
- garage privé avec service de lavage :	20.00 \$
- terrain vacant :	10.00 \$
- cheval, vache, etc.	unité 10.00 \$
- veau, mouton, chèvre, etc.	unité 5.00 \$

Des frais d'administration de 15 % s'appliquent sur tous montants dûs à la Municipalité.

### COMPTE DE TAXES FONCIÈRES: MODE DE PAIEMENT(S) 2012

Le paiement des taxes foncières dont le total du compte est supérieur à 300.00\$ sera réparti en 4 versements égaux, dont les échéances sont les suivantes:

**le 1er mars, le 1er mai, le 1er juillet et le 1er septembre.**